



MAIRIE DE BANIKOARA

REPUBLICQUE DU BENIN

+229 43 86 20 20

contact.banikoara@mairie.bj

www.banikoara.mairie.bj



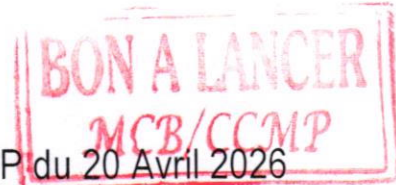
# Avis d'appel d'offres

## Commune de Banikoara

**Objet :** Travaux de Construction de boutiques au bureau d'arrondissement de Sompérékou et sur le domaine jouxtant la pharmacie centrale de Banikoara

Référence SIGMAP : n° T\_DST\_115288

AVIS N° : AAO N°56/14/MCB/PRMP/CCMP/S-PRMP du 20 Avril 2026



1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la **Commune de Banikoara** publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 17 Février 2026.
2. La Commune de Banikoara a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget 2026, des Fonds propres, afin de financer la réalisation des projets d'Appui à la promotion de l'économie locale, la formation et l'emploi des jeunes, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché des travaux de construction de boutiques au bureau d'arrondissement de Sompérékou et sur le domaine jouxtant la pharmacie centrale de Banikoara
3. La Commune de Banikoara sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :
  - ✓ **Lot 1 :** Travaux de construction de boutiques et d'une salle d'archives au bureau d'arrondissement de Sompérékou
  - ✓ **Lot 2 :** travaux de construction de boutiques sur le domaine jouxtant la pharmacie centrale de Banikoara

Ces travaux sont constitués en deux (02) lots. Chaque lot sera attribué séparément et fera l'objet d'un marché séparé

Un candidat peut soumissionner pour un ou plusieurs lots. Un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un lot, s'il dispose de la capacité financière cumulée des dits lots, du personnel, du matériel et des expériences similaires distinct pour chaque lot. Lorsqu'un soumissionnaire présente des offres économiquement les plus avantageuses sur plusieurs lots, on lui attribuera le lot sur lequel l'écart entre son montant et celui de son suivant immédiat est le plus élevé,

Les variantes ne pourront être prises en considération.

Voir plus détails dans le Dossier d'Appel d'Offres

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

• Exigences techniques et expériences :

- Être une entreprise ou groupement solidaire d'entreprises exerçant dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics (BTP); prouvée par l'original ou la copie légalisée de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) et/ou ses statuts
- Disposer du matériels minimum requis pour l'exécution des travaux tel que demandé dans les critères d'évaluation et de qualification de l'Appel d'Offres;
- Disposer un personnel d'encadrement ayant d'expériences dans la réalisation des travaux similaires tel que demandé dans les critères d'évaluation et de qualification de l'Appel d'Offres ;
- Avoir effectivement exécuté en tant qu'entrepreneur ou sous-traitant au moins deux (02) marchés de travaux de de bâtiments ou autres de complexité comparable à celle des travaux demandés au cours des **trois (03) dernières années (2023, 2024, 2025,)** et de l'année en cour à hauteur d'un montant hors TVA d'au moins égal à : trente-trois millions huit cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cent cinq (33.898.305) de francs CFA chacun pour le lot1 et vingt-cinq millions quatre cent vingt-trois mille sept cent vingt-neuf (25.423.729) francs CFA chacun pour le lot2 , justifiés par des copies légalisées, des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature, et pages portant le montant en copies légalisées) ou des procès-verbaux de réception (en copies légalisées), signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'État ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin) ou toutes autres personnes morales de droit privé

• Exigences d'ordre financier :

- Avoir un chiffre d'affaires moyen des trois dernières années (**2023, 2024, 2025,)** des activités de construction d'un montant hors TVA d'au moins égal à : quarante-deux millions trois cent soixante-douze mille huit cent quatre-vingt-un (42.372.881 ) francs CFA pour le lot1 et trente-un millions sept cent soixante-dix-neuf mille six cent soixante-un (31.779.661) francs CFA pour le lot2 ; justifié par les états financiers certifiés (**2023, 2024, 2025,)** présentés par un Comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptable Agréés et portant la mention de la DGI conformément à l'A-3-2 du dossier type. La page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention DGI doivent être en original ou en copie légalisée pour chacun des lot1 et lot2
- Avoir accès à des financements tels que les avoirs liquides, les lignes de crédits autre que l'avance de démarrage éventuelle à hauteur d'un montant hors TVA d'au moins égal à : Vingt-neuf millions six cent soixante un mille dix sept (11.299.435) francs CFA pour les lot1 et dix millions cent soixante-neuf mille quatre cent quatre-vingt douze (10.169.492) francs CFA pour le lot2, justifiés par une attestation d'une banque ou une institution financière habilitée pour chacun des lot1 et lot2 .

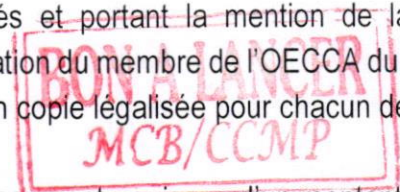
b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

• **Exigences techniques et expériences :**

- Être une entreprise ou groupement solidaire d'entreprises exerçant dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics (BTP); prouvée par l'original ou la copie légalisée de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) et/ou ses statuts
- Disposer du matériels minimum requis pour l'exécution des travaux tel que demandé dans les critères d'évaluation et de qualification de l'Appel d'Offres;
- Disposer un personnel d'encadrement ayant d'expériences dans la réalisation des travaux similaires tel que demandé dans les critères d'évaluation et de qualification de l'Appel d'Offres ;
- Les entreprises naissantes qui n'ont pas trois (03) années d'existence, en lieu et place des prestations similaires, fourniront les preuves de l'expérience de leur personnel accompagnées d'attestations de travail en originale ou en copies légalisées,

• **Exigences d'ordre financier :**

- Les entreprises naissantes fourniront un bilan d'ouverture et les états financiers certifiés de leurs années d'existence présentés par un Comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptable Agréés et portant la mention de la DGI conformément à l'A-3-2 du dossier type. La page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention DGI doivent être en original ou en copie légalisée pour chacun des lot1 et lot2
- Fournir la preuve de l'assurance de risques professionnels couvrant un risque d'un montant hors TVA d'au moins égal à trente-huit millions neuf cent quatre-vingt-trois mille cinquante-un (38.983.051) francs CFA pour le lot1 et vingt-neuf millions deux cent trente-sept mille deux cent quatre-vingt-huit (29.237.288) francs CFA pour le lot2, couvrant la totalité de la période d'exécution des travaux, pour les entreprises naissantes. Dans le cas où elles seraient attributaires du marché, les entreprises naissantes ont la possibilité de fournir un engagement écrit de souscription d'assurance risque professionnel
- Avoir accès à des financements tels que les avoirs liquides, les lignes de crédits autre que l'avance de démarrage éventuelle à hauteur d'un montant hors TVA d'au moins égal à : Vingt-neuf millions six cent soixante un mille dix sept (11.299.435) francs CFA pour les lot1 et dix millions cent soixante-neuf mille quatre cent quatre-vingt douze (10.169.492) francs CFA pour le lot2, justifiés par une attestation d'une banque ou une institution financière habilitée pour chacun des lot1 et lot2



Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution est de six (06) mois pour le lot1 et cinq (05) mois pour le lot2

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

## Section II. Formulaire de soumission

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de : la Mairie de la Commune de Banikoara, au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics; BP:01 Banikoara ; Tél (+229) 01 95 86 45 17, email :[prmpbanikoara@gmail.com](mailto:prmpbanikoara@gmail.com) et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat de la PRMP à l'adresse mentionnée ci-après : SP-PRMP sise au bâtiment Etat civil et population de la Mairie de Banikoara, BP: 01 Banikoara, Tél : (+229) 01 95 86 45 17, tous les jours ouvrables de 8h 00 à 12h 30 mn et de 14h 00 à 17h 30

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : Mairie de la Commune de Banikoara, au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics BP : 01 Banikoara; Tél: (+229) 01 95 86 45 17, email : [prmpbanikoara@gmail.com](mailto:prmpbanikoara@gmail.com), , à compter du 27 Avril 2026. Le dossier d'appel d'offres en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat de la PRMP ou adressé aux candidats à leurs frais par tout moyen de transport. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.

Ce retrait est matérialisé par une fiche<sup>1</sup> de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF. Les offres des soumissionnaires doivent être contenues dans une unique enveloppe extérieure contenant :

- Une enveloppe portant la mention « ORIGINAL » contenant l'original des documents constitutifs de l'offre, **séparément, isolément et distinctement**, l'offre technique, et l'offre financière ; ainsi que la clé USB comportant la version scannée en PDF ( **en 3 ou 4 fichiers séparés, distincts et isolés**) de l'original de l'offre, de la garantie de soumission et des renseignements relatifs à la candidature **séparément, isolément et distinctement**;  
**NB : la clé USB doit comporter trois ou quatre fichiers séparés, distincts et isolés en PDF**
- Une enveloppe portant la mention « COPIE » contenant la copie des documents constitutifs de l'offre, **séparément, isolément et distinctement** l'offre technique et l'offre financière ;
- La garantie de soumission et la lettre de déclaration de garantie ;
- Les renseignements relatifs à la candidature, notamment le formulaire y afférent et ses annexes ;
- Une enveloppe portant la mention « VARIANTE », le cas échéant, en application de la clause 13 des instructions aux candidats contenant l'offre variante (l'offre technique et l'offre financière **séparément, distinctement et isolement**) ainsi que sa version scannée en PDF( **en 3 ou 4 fichiers séparés, distincts et isolés**) sur clé USB comportant, l'original de l'offre, de la garantie de soumission et des renseignements relatifs à la candidature, **séparément, distinctement et isolement**

En outre, l'unique enveloppe extérieure doit :

- Être adressée à l'autorité contractante conformément aux dispositions du dossier d'appel à concurrence (DAC) ;
- Comporter l'identification de l'appel à concurrence conformément aux dispositions du dossier d'appel à concurrence (DAC) et toutes autres informations prescrites par le dossier d'appel à

## Section II. Formulaire de soumission

concurrence (DAC) à savoir **la référence SIGMAP, l'objet de l'appel à concurrence, le numéro du lot, etc.**

- Comporter la mention « **Ne pas ouvrir avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des plis** ».

S'agissant des enveloppes intérieures, outre, les mentions ORIGINALE, COPIE ou VARIANTE, (le cas échéant), elles doivent porter les mentions ci-après :

- Être adressée à l'autorité contractante conformément aux dispositions du dossier d'appel à concurrence (DAC) ;
- Comporter l'identification de l'appel à concurrence conformément aux dispositions du dossier d'appel à concurrence et toutes autres informations prescrites par le dossier d'appel à concurrence (DAC) à savoir, **la référence SIGMAP, l'objet de l'appel à concurrence, le numéro du lot, etc.**
- Comporter le nom et l'adresse du soumissionnaire

Les offres sont déposées à l'adresse ci-après : à la mairie de Banikoara, bâtiment Etat civil et population, au Bureau SP/PRMP au plus tard le 29 Mai 2026 à 10h 00 mn. Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

**BON A LANCER**  
**MCB/CCMP**

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés, à l'adresse ci-après : **à la mairie de Banikoara, bâtiment Etat civil et population, au Bureau SP/ PRMP** au plus tard le 29 Mai 2026 à 10h 30 mn.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de trois cent trente-huit mille neuf cent quatre-vingt-trois (338.983) francs CFA hors taxes pour le lot1, et deux cent cinquante-quatre mille deux cent trente-sept (254.237) francs CFA hors taxes pour le lot2. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres ;

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre- vingt dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

Banikoara, le 20 Avril 2026

La Personne Responsable de Marchés publics

  
ADAMOU Abdel Matinau